

# Pays Actus

La lettre d'information du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

## Sommaire

### À LA UNE

Sensibiliser à l'économie sociale et solidaire pour accompagner l'innovation sociétale

### ZOOM SUR...

L'Observatoire Photographique des Paysages



### LES ACTUALITÉS

Les Rendez-vous de l'automne

Révision du SCoT : informez-vous, participez !

### EN BREF

Bilan de saison du service patrimoine

Un nouveau dispositif numérique au Musée

## Sensibiliser à l'économie sociale et solidaire pour accompagner l'innovation sociétale

Des ateliers sur l'économie sociale et solidaire (ESS) ont été organisés au printemps dernier avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire et les Ecosolies.



Ces trois rencontres ont permis :

- à 14 porteurs de projets, de présenter leur initiative, d'échanger entre eux et d'être conseillés,
- à 13 élus, de saisir les enjeux de l'ESS sur le territoire et de partager leurs expériences et interrogations,
- à 12 agents de développement, de connaître les spécificités des projets d'ESS et l'écosystème d'appui à l'innovation sociétale.

Des entrepreneurs de l'ESS impliqués localement ont témoigné de la plus-value de ces initiatives économiques à fort impact social : groupement d'employeurs Valore, entreprise d'insertion Patmouille, micro-crèche coopérative Microscop, associations Mon Repair Shop et L'Atelier des Langes.

Trois nouveaux ateliers seront proposés d'ici la fin de l'année.

**>> Pour tout public, un spectacle d'improvisation « Innovation et transition en question ! » de la Compagnie A Toute Vapeur aura lieu le 26 novembre à 20h à Gétigné (espace Bellevue).**

# Zoom sur...

## L'Observatoire Photographique des Paysages

*Le Syndicat Mixte met en place un Observatoire Photographique des Paysages afin d'alimenter les réflexions sur l'aménagement du territoire et de sensibiliser à la préservation des patrimoines architecturaux, paysagers et environnementaux. La première campagne photographique a eu lieu durant l'été 2021.*

Développement de l'urbanisation, évolution des paysages agricoles, requalification des espaces urbains et de loisirs... le paysage du vignoble nantais évolue continuellement. Afin d'alimenter les réflexions sur l'aménagement du territoire et de sensibiliser à la préservation des patrimoines architecturaux, paysagers et environnementaux, le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais met en place un outil de suivi des paysages : l'Observatoire Photographique des Paysages.

### Qu'est-ce qu'un Observatoire Photographique des Paysages ?

Un observatoire photographique des paysages (OPP) s'appuie sur une méthodologie définie par le ministère de l'Environnement en 1991. Il permet de comparer plusieurs images réalisées d'un même point de vue, au même cadre, mais à des moments différents espacés généralement d'une ou plusieurs années. La comparaison des photographies permet, au fil du temps, de témoigner des évolutions du cadre de vie.



Le Liveau à Gorges en 2001 et 2019

### Pourquoi un Observatoire pour le Vignoble Nantais ?

Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais s'intéresse aux paysages dans le cadre de deux compétences : le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le patrimoine. Pour optimiser les ressources et le travail sur ce sujet, les élus ont décidé dès 2019 de mettre en place un observatoire photographique dont la première campagne de prises de vue a eu lieu au cours de l'été 2021.

Les paysages du vignoble nantais, malgré la prédominance de la vigne, sont divers. 7 unités paysagères sont identifiables. Elles sont toutes soumises à une pression foncière, plus ou moins forte mais toujours présente : les questions d'étalement urbain et de densification des bourgs peuvent avoir un impact sur ce que sera, à l'avenir, l'environnement des habitants du pays du vignoble nantais. À une échelle plus large, l'évolution des pratiques agricoles (déprise du vignoble, développement du maraîchage et des grandes cultures...) interroge sur la persistance d'un paysage tellement identitaire qu'il a donné son nom au territoire. Pour la compétence SCoT, l'OPP permettra de qualifier les évolutions du paysage et alimentera les réflexions en matière d'aménagement du territoire (quel modèle de densité dans nos bourgs ? quelle intégration des zones d'activités économiques ?...).

Les paysages sont les témoins du développement du territoire, ils ont été façonnés par les savoir-faire locaux. Au-delà du cadre de vie, ils représentent donc un patrimoine qu'il importe de préserver. Pour le service Patrimoine, l'OPP sera utile dans les actions de sensibilisation des habitants à la qualité de leur cadre de vie. En informant, en explicitant les paysages, l'objectif est de permettre à chacun de prendre conscience de leur dimension patrimoniale et de se les approprier.



*Imbrication des espaces agricoles et d'habitat à Divatte-sur-Loire*

## La définition de l'itinéraire photographique

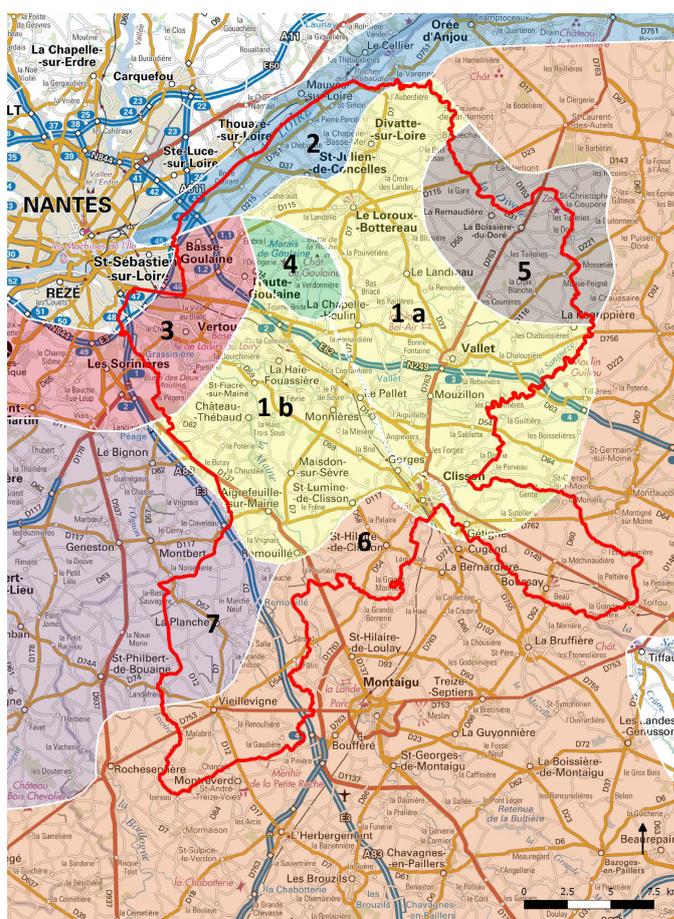
Depuis 2019, les services du Syndicat Mixte ont associé leurs partenaires institutionnels et associatifs pour caractériser les différentes unités paysagères et faire émerger leurs enjeux. Avec le cabinet *Passeurs Paysagistes*, ces enjeux ont été regroupés autour de quatre grandes thématiques : l'agriculture, le patrimoine, l'urbanisation et l'environnement. En les interrogeant sur chaque unité paysagère, des points de vigilance ont été définis : par exemples, la lisibilité des activités agricoles dans l'unité « vignoble » où la vigne cède du terrain à d'autres productions ou encore l'intégration des aménagements de loisirs à proximité des cours d'eau, que ce soit la Loire ou ses affluents.

Au total, 95 sites composent l'itinéraire photographique et font l'objet d'une analyse. La prochaine campagne de prises de vue est prévue à partir de 2023. L'ensemble des clichés et de leurs commentaires seront à terme disponibles sur le site : [www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu).

### DES ACTIONS AUTOUR DE L'OPP

L'OPP en lui-même ne protège pas les paysages : il soulève seulement questions et réflexions.

Le service Patrimoine s'en saisit pour informer, sensibiliser. Un livret « Parcours », diffusé gratuitement, proposera d'ici la fin de l'année une synthèse des caractéristiques de chaque unité paysagère. En plus des conférences et des visites guidées, le service met en œuvre depuis cet automne des Parcours d'Education Artistique et Culturelle : des collégiens sont invités à réfléchir à leur cadre de vie à travers une pratique artistique, la photographie pour le collège Rosa Parks (Clisson) et la musique pour le collège Abélard (Vallet).



### Carte des 7 Unités Paysagères

1. Le vignoble
  - a. entre Loire et Sèvre
  - b. entre Sèvre et Maine
2. La Loire maraîchère de la Divatte
3. La couronne viticole périurbaine
4. Les marais de Goulaine
5. Le plateau viticole bocager
6. Le bocage vendéen et maugeois
7. La plaine maraîchère de La Planche

*En rouge, les limites administratives du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais*

# Les Rendez-vous de l'automne

Le service patrimoine propose huit rendez-vous aux habitants du territoire. Conférences, visites et ateliers sont au menu de cette rentrée.

Le programme s'étale sur les mois de septembre à décembre et prévoit trois conférences. Elles touchent des sujets aussi variés que l'histoire du four à chaux du Montrou, l'étude des pièces de monnaie à travers le personnage de Jehan Meschinot, général-maître des monnaies de Bretagne auprès du duc François II et de sa fille Anne de Bretagne, mais aussi des thématiques plus contemporaines, par exemple, comment allier patrimoine architectural et performance énergétique.



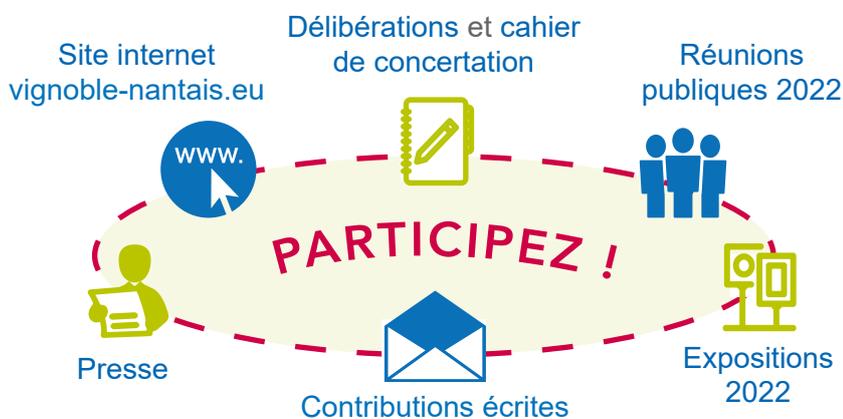
Une visite guidée sera proposée pour découvrir Clisson depuis le pont de la vallée. Les familles trouveront également de belles sorties en perspective avec les ateliers vendanges, la soirée au Hellfest pour Halloween, les visites Raconte-moi le Vignoble Nantais et un après-midi Noël au musée pendant les vacances d'hiver !

## Révision du SCoT : informez-vous, participez !

Engagée en 2020, la révision du SCoT se poursuit. Les habitants sont invités à y participer.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification établi sur l'ensemble du territoire du vignoble nantais, soit 27 communes et 103 000 habitants. Il fixe les orientations stratégiques de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme pour les 20 prochaines années.

La révision du SCoT, engagée en 2020, concerne tous les habitants et acteurs du territoire. Différents outils de concertation ont été mis en place :



>> Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu) > rubrique SCoT.

## LES BRÈVES

### → Bilan de saison du service patrimoine

Le service patrimoine a proposé plus de 40 rendez-vous tout au long de l'été. Des visites, escape game, conférence, jeu de l'oie il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges. La fréquentation du mois de juillet a connu une forte progression liée notamment à l'accueil des centres de loisirs qui ont choisi des visites de proximité cette année et à une météo favorable aux visites en intérieur...

### → Un nouveau dispositif numérique au musée

La question la plus récurrente au Musée du Vignoble Nantais est « comment fonctionne le pressoir long-fût ? ». Pour y répondre, l'équipe travaille avec l'École Centrale de Nantes au développement d'un dispositif présentant notamment un film et une maquette 3D. Elle sera proposée en test auprès des visiteurs dès fin octobre !

